



DROIT, ÉCONOMIE, GESTION

Sociétés et Humanités
Université Paris Cité

Colloque

Les sanctions dans le droit de la protection des données

**Mercredi 20 septembre 2023
de 8h30 à 18h00**

en **présentiel** et en **distanciel**

**Université Paris Cité - Faculté de Droit, d'Économie et de Gestion
10 avenue Pierre Larousse - 92240 Malakoff**

Salle du Congrès

Lien ZOOM en cliquant ici

Organisation scientifique

■ **Anne Debet**, Professeur de droit et membre de l'Institut Droit et Santé, Université Paris Cité, Inserm, F-75006 Paris, France

■ **Nathalie Martial-Braz**, Professeure de droit privé, Université Paris Cité, CEDAG, Sorbonne University Abu Dhabi Research Institute

8h30 - Accueil des participants

9h00 - Propos Introductifs

Louis Dutheillet de Lamothe
Secrétaire Général de la CNIL

I.- L'EFFICACITÉ DES SANCTIONS EN DROIT DE LA PROTECTION DES DONNÉES

Présidence

Anne Debet
Professeur de droit et membre de l'Institut Droit et Santé, Université Paris Cité, Inserm, F-75006 Paris, France

A) Le choix de la sanction

9h15 - Le choix de la voie pénale, civile ou administrative

Nathalie Martial-Braz
Professeure de droit privé, Université Paris Cité, CEDAG, Sorbonne University Abu Dhabi Research Institute

9h45 - Le rôle de l'autorité de régulation dans le choix de la sanction

Rodolphe Genissel
Adjoint au chef du service des sanctions et du contentieux de la CNIL

10h15 - La nature de la sanction prononcée

Emmanuel Netter
Professeur de droit privé à l'Université de Strasbourg

B) Questionnements autour de la personne sanctionnée

10h45 - Responsable de traitement ou sous-traitant

Florence Chafiol
Avocate associée, August Debouzy

11h15 - La sanction complexe des personnes publiques

Romain Perray
Avocat associé, McDermott Will & Emery

11h45 - Pause café

C) Les manquements sanctionnés

12h00 - Les différents types de manquements sanctionnés

Nathalie Metallinos
Avocate associée, IDEA

12h30 - Question Débats

12h45 - Déjeuner

D) La comparaison sanctions françaises / sanctions des autres autorités

14h00 - Bilan des sanctions prononcées par les autorités des autres pays de l'Union

Nana Botchorishvili
Avocate, IDEA

14h30 - Comparaison avec les sanctions prononcées par l'Autorité de la concurrence

Martine Behar-Touchais
Professeure des universités, Ecole de droit de la Sorbonne

II.- L'AMÉLIORATION DES PROCÉDURES DE SANCTION

Présidence

Anne Debet
Professeur de droit et membre de l'Institut Droit et Santé, Université Paris Cité, Inserm, F-75006 Paris, France

A) L'amélioration éventuelle du guichet unique

15h00 - Bilan des sanctions prononcées en coopération

Emilie Brunet
Chargée de mission protection des données, Ministère de la Justice

15h30 - Améliorations envisageables du guichet unique

Florence Raynal
Global Data Protection, Pernod Ricard

16h00 - Pause café

B) L'amélioration des procédures

16h30 - L'accélération. Quel bilan pour la nouvelle procédure simplifiée ?

Delphine Le Goherel
Directrice adjointe de la direction de la protection des droits et des sanctions, CNIL

17h00 - L'amélioration des droits des parties

Lorraine Maisnier-Boché
Avocate, McDermott Will & Emery

17h30 - Propos conclusifs

Yves Poullet
Professeur Emerite de l'Université de Namur

18h00 - Cocktail



Colloque validé au titre de la formation continue des avocats

INSCRIPTION

Inscription gratuite mais obligatoire

Cliquez ici pour vous inscrire

CONTACT

Institut Droit et Santé

ids.degeu-paris.fr